



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE NEOLIFE DU 22 AOÛT 2018

NEOLIFE[®] (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF), acteur majeur des éco-matériaux issus des technologies vertes et reconnu pour son innovation en solutions constructives durables, a convoqué ses actionnaires en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le mercredi 22 août 2018 à 12h30 au siège social de la Société.

Les actionnaires de la Société ont approuvé l'ensemble des résolutions leur ayant été soumises, notamment la constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société et le nouveau nominal de l'action fixé à 0,10€.

CONTACT

NEOLIFE[®]
Sébastien MARIN-LAFLECHE
04 78 25 63 08
investors@neolife-solutions.com

**NEOLIFE[®] est éligible aux dispositifs
ISF - Loi TEPA et PEA – PME**

